

**GRAND PRIX SENIORS DE LA BAULE
GOLF INTERNATIONAL BARRIÈRE LA BAULE
17 & 18 Mai 2025
RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

I : FORMULE

- 36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour.
Parcours Lucien Barrière (Rouge) sous réserve de modification.
- Vendredi 16 Mai : Entraînement.
(Réservation des départs au 02.40.60.46.18)
- Samedi 17 Mai : Premier tour.
- Dimanche 18 Mai : Deuxième tour.

II : SÉRIES

- Le nombre des participants est limité à 120 (dont 33 places réservées aux Dames jusqu'à la date clôture des inscriptions).
- MESSIEURS : 1^{ère} série, index inférieur ou égal à 12,4 ; repères Jaunes.
- DAMES : 1^{ère} série, index inférieur ou égal à 15,4 ; repères Rouges.

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :
- être licencié à la FFGolf ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
 - avoir 50 ans révolus au premier jour de l'épreuve (date anniversaire au plus tard la veille du premier jour de l'épreuve).
 - avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition (ou avoir répondu négativement au questionnaire de santé afin de prolonger le certificat 2023 ou 2024) à la date limite de l'inscription.
- Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Si le champ des joueurs n'est pas atteint au Samedi 3 Mai 2025, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera seul pris en compte.

V : LES INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au **Golf International Barrière La Baule** pour **le Samedi 3 Mai 2025 à 18h au plus tard, accompagné du droit d'engagement.**

Tout joueur déclarant forfait après la date de clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

VI : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs acquitteront :

- 90 € pour les joueurs non membres du Golf International Barrière La Baule.
 - 30 € pour les joueurs membres du Golf International Barrière La Baule.
- En cas de forfait sans raison valable après le Samedi 3 Mai 2025, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

VII : DÉPARTS

La consultation des horaires du 1^{er} tour pourra se faire sur le site de la FFGolf sur le portail licencié, menu « mes départs » à partir du Vendredi 16 Mai 2025 à 12h :

<http://www.ffgolf.org> (ou en téléphonant à l'accueil du Golf au 02.40.60.46.18)

- Le 1^{er} tour se jouera selon la liste des joueurs coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). L'ordre des départs commencera par le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. L'intervalle des départs sera de 11 minutes.
- Le 2nd tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.

VIII : PRIX

Série Messieurs : 3 prix brut
Série Dames : 3 prix brut

IX : DÉPARTAGE

En cas d'ex æquo pour la première place, le départage se fera en Play-Off sur le trou n° 18.

Pour les places suivantes, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou du dernier tour.

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats aura lieu le Dimanche 18 Mai 2025 au Club House. Les prix ne seront remis qu'à leurs bénéficiaires.

XI : COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Un Arbitre

Deux représentants de la Commission Sportive du Golf International Barrière La Baule

Deux représentants du Golf International Barrière La Baule

XII : VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée, excepté pour les joueurs en situation de handicap titulaires des « Medical Pass » (WR4GD Pass et EDGA Pass) délivrés par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

XIII : JEU LENT

La procédure pour la gestion de la cadence de jeu des règles locales permanentes (1.2.13 §8) s'applique.

XIV : DÉFIBRILATEUR

En cas d'urgence, un défibrillateur est mis à votre disposition :

- 1 dans le Hall d'Entrée du Club House / 1 près de la badgeuse au niveau du parking du Personnel ;
- accessible sur les horaires d'ouverture de 8h à 19h ;
- numéro de l'Accueil du Golf : 02.40.60.46.18 / SAMU : 15